

Voie pro : Une année décisive !

La rentrée se fait sous haute tension et l'année sera indéniablement décisive pour l'avenir de la voie pro et des PLP.

Amorcée depuis quelques années, la transformation de la voie professionnelle s'accélère depuis la réélection de Macron. Aucun répit à cette rentrée. Après une fin d'année scolaire épuisante, les attaques se précisent et les déclarations du président et de notre ministre accentuent la mise en œuvre du démantèlement de la voie pro sous statut scolaire. Déjà la nomination de la ministre déléguée donnait à voir l'orientation. Pour eux la TVP est une réussite ; pour nous elle est un recul historique pour la formation et l'émancipation de la jeunesse, pour la qualification et l'insertion. Le développement frénétique de l'apprentissage en lien avec le culte de « l'entreprise formatrice » parachève ce travail de sape de la voie pro sous statut scolaire et avec elle l'ensemble des acquis de l'après-guerre.

Enfermé dans sa logique ultralibérale, le gouvernement poursuit aveuglément ses objectifs de plein emploi pour 2027. Mais cette politique ne se réalisera qu'au mépris et à la remise en cause de nos valeurs progressistes. Elle conduit inévitablement à une dégradation de la qualification et de sa reconnaissance par le salaire, à la précarisation d'une grande partie de la population.

Sacrifier la qualification et l'épanouissement personnel, imposer comme seule formation la réponse aux besoins locaux et aux métiers en tension sans jamais s'interroger sur les causes réelles de la désaffectation des salarié·es pour certains emplois et du malaise profond de la société est inadmissible !

Ces questions ont pris une ampleur encore plus particulière ces deux dernières années avec les crises sanitaire, économique, sociale et climatique que nous connaissons. Alors que les profits des grandes entreprises explosent, les organisations syndicales et de jeunesse sont unanimes sur le fait que le sujet prioritaire doit être l'augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études.

C'est pourquoi, elles appellent à se mobiliser dès le 29 septembre et par la grève et la manifestation exiger d'autres réponses aux urgences sociales et environnementales que nous vivons !

UNE DOUBLE TUTELLE INQUIÉTANTE

La nomination de Carole Grandjean et la création d'un ministère délégué chargé de l'enseignement et de la formation professionnels auprès du ministre du Travail et du ministre de l'Éducation nationale sont une attaque contre la voie professionnelle sous statut scolaire. Cette double tutelle, grand bond réactionnaire renvoyant aux conceptions utilitaristes d'avant 1945, constitue un réel danger de voir l'enseignement professionnel sortir de l'Éducation nationale. C'est aussi le danger d'un nouveau développement de l'apprentissage et un plus grand mixage des publics dans les LP.

C'est pour cela que la CGT dénonce la nomination d'une ministre profondément convaincue de cette option politique, porteuse de la néfaste loi "Liberté de choisir son avenir professionnel"

Avec la CGT redonnons du sens au métier de PLP

Sortir de la TVP : une urgence !

Arrivé au terme de la mise en place de la « transformation de la voie professionnelle », il est temps de réaliser un bilan de cette réforme de l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

Les nouvelles grilles horaires ont drastiquement diminué les heures d'enseignements disciplinaires et par conséquent appauvri les contenus de formation au profit de dispositifs « innovants » comme la co-intervention et le chef-d'œuvre, qui consacrent la vision utilitariste du français et des maths. L'augmentation conséquente des heures d'AP contribue à l'individualisation des parcours au détriment du groupe classe.

La refonte des référentiels en blocs de compétences, la notation des examens par « profil » sur des savoirs et savoir faire ont remplacé peu à peu les unités constitutives de nos diplômes, signe que cette TVP correspond aux attentes des entreprises et non à permettre la réussite des élèves de la voie pro dans le supérieur.

La mise en place des familles de métiers n'a pas rendu les diplômes ni l'orientation des élèves plus lisibles. Quant à la généralisation de la mixité des publics voulue par le gouvernement, elle conduit à l'annualisation et menace notre statut.

**Redonner du sens à la voie professionnelle :
En écoutant vraiment la voix des enseignant·es
En regagnant du contenu pour les diplômes professionnels
En regagnant des moyens pour les formations**



Circulaire de rentrée : le démantèlement s'accélère !

Pour Pap Ndiaye, la TVP est une réussite qu'il faut poursuivre ! Il n'hésite pas à qualifier la co-intervention, le chef-d'œuvre et les familles de métiers « d'avancées pédagogiques qui concourent à la motivation et à la réussite du plus grand nombre ». Le déni de réalité continue !

Dans les quelques lignes consacrées à la voie pro, l'insertion revient comme une litanie qui fait écho à la nomination d'une ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle sous la double tutelle de l'Éducation nationale et du ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion. En effet, l'expérimentation « *Avenir pro* » sera étendue à l'ensemble des académies. Il s'agit d'accueillir, dans le cadre du module « *insertion professionnelle* », des conseillers de Pôle Emploi dans les lycées professionnels afin d'orienter les élèves dans la recherche d'un emploi ou pour une poursuite d'études **en alternance**.

Au final, l'objectif est surtout de répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises locales. Cet adéquationisme radical fait écho aux propos de Macron qui veut conditionner l'ouverture et la fermeture des formations à leur seule capacité d'insertion immédiate.

Enfin, « *les périodes de formation en milieu professionnel seront replacées au centre des dispositions pédagogiques* », si la circulaire n'évoque pas clairement leur doublement en terminale, il est fort à parier que cet objectif sera mis sur la table dans le courant de l'année pour répondre aux annonces de Macron. D'ailleurs il est précisé « *au cours de l'année scolaire, la gratification des stages sera mise en œuvre* ». La croyance, insufflée par le patronat, que l'entreprise formerait et insérerait mieux que le lycée professionnel, poursuit son travail de démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire en floutant de plus en plus les frontières entre élèves et apprenti·es.

Sous couvert « d'insertion », les élèves auront beaucoup de mal à poursuivre leurs études notamment en BTS.

Derrière cette posture idéologique, c'est le projet émancipateur de la jeunesse issue des milieux populaires qui est abandonné.

Baisse d'attractivité et précarité

La crise du recrutement est une réalité prégnante dans l'Educ' et plus particulièrement dans la voie pro où les contractuel·les sont de plus en plus nombreux·ses du fait de la réduction de postes ouverts aux concours et de la hausse du niveau de recrutement à bac +5. Cela représentent 15% des collègues dans les disciplines professionnelles.

Cette crise accélère la précarité des enseignant·tes et démontre l'impérieuse nécessité d'augmenter les salaires afin de rendre le métier plus attractif. Les grilles indiciaires des personnels précaires sont très basses et leur évolution de carrière lente et très aléatoire.

Il faut s'attaquer à cette précarité et titulariser sans condition de concours ni de nationalité, l'ensemble des contractuel·les.

Alors que le ministère déclarait fin juin qu'il y aurait un·e enseignant· devant chaque élève, dans certaines académies, les job dating ont été organisés pour recruter. En cette fin de vacances, de nombreux postes restent à pourvoir et les rectorats recrutent à tour de bras, des enseignant·es contractuel·les qui se retrouvent devant des élèves avec une formation minimaliste de 4 jours.

Cette actualité démontre le mépris affiché pour le métier mais aussi le peu de cas fait pour la scolarité des élèves.

Il est grand temps d'améliorer les conditions de travail et d'augmenter les salaires.

Conditions de travail : travailler jusqu'à l'épuisement !

La première session du Bac Pro Blanquer a concrétisé la mise en place des nouvelles épreuves d'examens. Les épreuves en langue vivante ou encore l'augmentation des situations d'évaluation dans les matières professionnelles ont accru de manière considérable les tâches des collègues.

L'inflation des convocations notamment aux oraux de chef-d'œuvre dans les CFA, a totalement désorganisée la fin de l'année pour les élèves et les collègues au sein des établissements.

L'épuisement généré par la réforme, cumulé à cette fin d'année chaotique amplifie la dégradation des conditions de travail et la perte de sens du métier ressenties par l'ensemble des collègues.

Il faut abroger la Transformation de la Voie Professionnelle avec ses dispositifs chronophages et récupérer des heures disciplinaires pour des formations qualifiantes.

Salaires : il y a urgence à les augmenter !

Depuis 20 ans, les agent·es de la Fonction publique ont perdu 20% de pouvoir d'achat. Depuis 2010 et le gel du point d'indice, c'est 13% de perte. Les 3,5% ne compensent pas l'inflation annoncée et ne rattrapent pas les baisses !

En 2000, en début de carrière, un professeur percevait l'équivalent de 1411,53€ brut (hors indemnités) soit 1,55 X le SMIC . En fin de carrière, au dernier échelon de la Hors Classe, on percevait l'équivalent de 3210€ brut (hors indemnités) soit 3,52 X le SMIC. Aujourd'hui, en début de carrière, on perçoit 1828€ soit 1,11 X le SMIC. En fin de carrière, au dernier échelon de la HC, on perçoit 3847,23€ brut soit 2,33 X le SMIC.

Dans un métier très féminisé, les inégalités de traitement femmes-hommes perdurent. Selon le ministère lui même, les femmes gagnent en moyenne 180€ de moins par mois.



La CGT Educ'action revendique :

- ▶ Un véritable dégel du point d'indice et son indexation sur l'inflation
- ▶ Un rattrapage des pertes avec une hausse de salaire immédiate pour toutes et tous de 400 €
- ▶ Un doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière
- ▶ Une réelle égalité femmes-hommes

L'apprentissage contre la voie scolaire !

Le gouvernement, aveuglé idéologiquement, continue, au mépris des réalités, à favoriser l'apprentissage dans sa politique pour la formation professionnelle. Le lycée professionnel est pourtant la solution. En effet, il scolarise toutes les jeunes contrairement à l'apprentissage qui est discriminatoire. Alors que sous statut scolaire, on réussit mieux, on s'oriente mieux, on poursuit mieux ses études. Même l'insertion professionnelle est meilleure à long terme pour les jeunes qui ont eu une formation initiale sous statut scolaire.

UN GOUFFRE FINANCIER

Récemment, la Cour des Comptes dénonçait le gouffre financier de l'apprentissage et ne constatait aucune amélioration ni en termes de qualité de formation, ni en termes d'insertion pour les jeunes.

Pourtant, le gouvernement prolonge les aides pour les entreprises et se fixe un objectif d'un million d'apprenti-es.

DISCRIMINATIONS

« La valorisation de l'apprentissage a conduit à une sélection drastique qui élimine de l'alternance les jeunes les plus paupérisés, les filles et les jeunes issus de l'immigration. Ces publics se retrouvent en lycées professionnels », analyse la sociologue Prisca Kergoat

UNE VOIE DANGEREUSE

En 2019, l'Assurance maladie a recensé 10 301 accidents du travail d'apprenti-es. Plus d'un par heure. À cela s'ajoutent 3 110 accidents de trajet. Au total ce sont 15 apprenti-es qui sont décédé-es en une année du fait du travail (12 dans des accidents de trajet).

La CGT Educ'action revendique !

Abroger la Transformation de la Voie Professionnelle et Parcoursup

Augmenter les heures disciplinaires pour des formations qualifiantes

Réduire les effectifs par classe

Réintégrer les lycées professionnels dans l'Éducation Prioritaire

Créer de réelles « Classes passerelles » avec des moyens spécifiques

En finir avec l'évaluation par compétences

Défendre les diplômes nationaux

Ouvrir des formations dans les métiers du soin et du lien, des médias, du sport et pour répondre aux enjeux écologiques



Du 1er au 8 décembre, tous les personnels relevant de l'éducation nationale seront appelés à voter par internet.

Voter CGT, c'est se donner des moyens pour se défendre !



L'intérêt de la voie pro et des PLP : la CGT !